

**OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Préparer le salarié à la délivrance d'une autorisation de conduite par l'employeur

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, le participant est capable :

- ✓ De connaître la réglementation issue de la recommandation R482,
- ✓ D'appliquer les consignes de sécurité,
- ✓ D'effectuer l'entretien courant,
- ✓ De conduire un engin en sécurité selon la catégorie concernée

MÉTHODES PEDAGOGIQUES :

La session de formation est basée sur une méthode participative associant des apports théoriques et des exercices pratiques

DURÉE :

1 jour (7 heures) – 0.5 jour de formation théorique et 0.5 jour de formation pratique

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

1 à 12 stagiaires

PUBLIC CONCERNÉ :

Tout personnel d'une entreprise amené à évoluer et/ou travailler avec des engins de chantier

PRÉ-REQUIS :

- ✓ Être âgé de plus de 18 ans
- ✓ Être médicalement apte

MOYENS :

Salle équipée pouvant accueillir 12 personnes + le formateur, site aménagé, mise à disposition des équipements (convention)

ÉVALUATION :

- ✓ Questionnaire d'évaluation théorique,
- ✓ Évaluation des savoir-faire pratiques

SANCTION :

- ✓ Attestation de formation

PROGRAMME**Présentation :**

- ✓ Présentation de l'animateur, des participants
- ✓ Objectif de la formation
- ✓ Rôle de chacun dans l'entreprise
- ✓ Les différentes recommandations de la CNAMTS

Règlementation et textes de la sécurité sociale :

- ✓ Bases de la réglementation applicable aux engins
- ✓ Documents à présenter lors des contrôles
- ✓ Rôles des différents organismes de prévention
- ✓ Rôle et responsabilités des différents membres de la hiérarchie et du conducteur d'engins

Classification et technologie :

- ✓ Connaître les différents types d'engins : classification des différentes catégories d'engins / reconnaître les engins faisant partie de la catégorie concernée
- ✓ Connaître les caractéristiques principales : des principaux composants : des différents mécanismes
- ✓ Connaître le fonctionnement : des organes de service / des dispositifs de sécurité

Sécurité :

- ✓ Connaître les principaux risques : renversement, heurts, environnement (réseaux enterrés, aériens, ...)
- ✓ Connaître les règles de conduite, de circulation, de stationnement : signalisation et balisage / arrêt temporaire et remisage
- ✓ Connaître les dispositifs généraux de sécurité : EPI, abaques de charges / réseaux électriques aériens et souterrains

Mise en pratique :

- ✓ Prise de poste / fin de poste
- ✓ Différents exercices liés à la catégorie concernée

Contrôle des connaissances :

- ✓ Évaluation théorique
- ✓ Pratique sur la catégorie concernée